

## L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants,

En début d'année, la municipalité invite la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. Moment convivial et important pour présenter la feuille de route des mois à venir.

Force est de constater, que cette rencontre, tout comme 2021, est une nouvelle fois proscrite, preuve que le virus est toujours bien présent.

En 2021, nos efforts ont principalement porté sur l'amélioration et la préservation des biens communaux. A cet effet, l'ensemble des gîtes de mer sont aujourd'hui classés 3 étoiles. Dans la continuité, un aménagement extérieur a débuté, avec terrasses et clôtures, travaux programmés sur 2022 et 2023.

La rénovation des bardages d'une partie des bâtiments des Tamaris se poursuit. La dernière phase interviendra quant à elle en 2023.

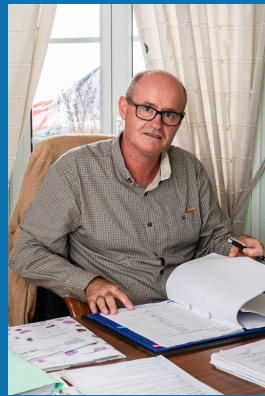
Des travaux d'enfouissements des réseaux vont aussi se faire cette année. Le logement du presbytère lui aussi va être réhabilité pour 2022.

Projet d'envergure à construire : la réhabilitation de la salle communale du Temple. Cette salle se doit d'être un lieu de vie agréable pour tous, les habitants, les associations mais aussi pour les locations. Une étude va être menée pour en dessiner les contours.

Le projet de parc de glisse, structurant pour la commune, souhaité par le conseil des jeunes depuis plusieurs années, attendu par les collectivités partenaires de la commune, est aujourd'hui tributaire d'un avis défavorable de l'État alors que cet avis était positif en 2018. Face à cette difficulté, nous continuons à nous battre pour le voir aménager dans les mois à venir, une réunion est d'ailleurs prévue début février avec les services de l'Etat.

Des perturbations climatiques ont entraîné des inondations régulières. La commune a engagé des travaux pour palier ces phénomènes ou tout du moins les contenir au maximum. Des travaux de sécurisation des habitations à la Petite-Siouville portent déjà leurs fruits. En lien avec l'étude hydraulique, la commune s'y est portée acquéreur d'un terrain afin de réaliser un bassin de rétention. Le terrain communal avenue des Peupliers a été, à plus de la moitié, décomblé pour que celui-ci puisse retrouver à terme, sa vocation première de retenue et ainsi minimiser les inondations.

Avec la Covid omniprésente, nous avons été contraint d'annuler des manifestations, comme d'ailleurs les associations. Nous soutenons toujours leurs initiatives. Elles existent depuis des années et apportent à nos habitants la possibilité d'exercer leur activité sportive ou culturelle en toute proximité. Qu'elles en soient ici remerciées !



En fin d'année, nous avons dû, non pas annuler le repas de nos aînés mais l'ajourner. Nous espérons retrouver ce moment convivial au printemps.

Comme vous le savez, le budget communal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir des aides mais nous n'oublions pas qu'il reste beaucoup à faire. L'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration. Nous allons continuer, chaque jour, de cette nouvelle année à travailler à vous satisfaire.

En début d'année 2022, il nous a été présenté la loi climat et résilience. Elle concerne les communes dont l'action en matière d'urbanisme et de politique d'aménagement doit être adaptée aux phénomènes d'érosion du littoral. Dans la Manche, 19 communes ont été identifiées, 5 de la Communauté d'agglomération du Cotentin, dont la nôtre. La loi prévoit de réaliser une cartographie portant zonage d'exposition du littoral au recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 30-100 ans. La réalisation des cartographies se fera sous l'égide de l'agglomération.

Enfin, je remercie et je salue une nouvelle fois, l'initiative du groupe de travail des propriétaires de Siouville-Plage travaillant à l'élaboration d'un projet de création d'une ASA en vue de la protection de la dune et du trait de côte. C'est un travail de longue haleine en commun avec les services de l'État et la municipalité. Des réunions publiques seront réalisées pour donner des explications sur cette vraie nécessité de sauvegarde de notre patrimoine littoral.

Notre commune se porte bien même si les derniers chiffres de l'Insee laissent paraître une diminution de notre démographie. Preuve en est de la demande croissante d'achats de terrains pour construire et d'acquisitions de biens déjà existant. Je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action.

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, fait un travail remarquable. Merci également au corps enseignant, qui a dû s'adapter aux contraintes sanitaires pour le bien de chaque enfant, sans oublier l'ensemble des parents.

Cette année a été marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments. L'important est de conserver un lien fort. Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être de notre commune.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2022.

Denis Chanteloup

## Les services techniques ont désormais leur directeur



Depuis plusieurs années déjà, la création d'un poste de directeur des services techniques de la commune était en gestation. Le recrutement a été organisé sur le second semestre 2021 pour aboutir à l'arrivée d'un nouveau venu au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Plus de vingt personnes, fonctionnaires ou salariés d'entreprises privées du tourisme, ont postulé sur cette création d'emploi. Le choix des élus s'est porté sur Monsieur Sigurd Marie, qui a auparavant été secrétaire général d'une mairie de la Sarthe, directeur développement d'une communauté de communes ou encore collaborateur d'une élue. Son dernier poste étant chargé de mission à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Âgé d'une petite cinquantaine d'année, Mr Marie est originaire de La Hague et souhaitait renouer avec le management et le tourisme. Ce que proposait l'annonce diffusée par la commune.

Mr Marie est ainsi non seulement responsable des services techniques de la commune mais également le directeur de l'EPIC qui gère les équipements touristiques de Siouville-Hague

## Les 15 gîtes communaux décrochent leurs étoiles

Fin de chantier au village des gîtes de mer de la commune ! Les 15 hébergements touristiques subissent depuis 2 ans une importante cure de rajeunissement. Réaménagements des cuisines et des salles de bain, du chauffage, changements de mobiliers et de décoration, les travaux menés aboutissent ce mois-ci à un classement 3 étoiles auprès du ministère du Tourisme et à une labellisation 3 clefs auprès du label Clévacances.

Très prisés par les vacanciers mais également par des salariés en mission sur les sites industriels du Cotentin (LM Wind Power en ce moment), les gîtes connaissent des taux de fréquentation très au dessus de la moyenne départementale. La prochaine étape sera un aménagement des 15 terrasses extérieures -déjà en cours- et programmé sur les deux prochaines années.

La commune est propriétaire de 15 gîtes d'une capacité d'accueil de 2 à 7 personnes.



## Le bardage des cases commerciales en réfection



Les travaux sont réalisés par l'entreprise Performance Habitat.

La commune a lancé la réfection des bardages d'une partie des bâtiments de la place des Tamaris cet hiver. Cela devenait urgent, afin notamment de préserver la structure du bâtiment.

Le coût est élevé et il n'y a pas la possibilité d'obtenir des subventions sur ce type de travaux. Il a ainsi été décidé d'organiser l'opération en 3 phases.

La première a eu lieu en décembre dernier, la deuxième est en cours et les derniers travaux sont programmés pour le printemps 2023.

Les coûts de cette opération sont les suivants :  
- case coiffure/énergéticienne: 30 530,27€ TTC,  
- lot WC /point I: 27 826,46€ TTC,  
- lot garage : psychomotricienne, 31 961,99€ TTC.

## En bref

### Repas des aînés

Programmé en novembre, le repas des aînés a été repoussé en raison de la crise sanitaire. La journée de convivialité devrait, on espère, avoir lieu au printemps.

### Label Ville de surf

Le renouvellement du label Ville de Surf auprès de la fédération française de surf est en cours pour 2022 et 2023.

### Associations

Les salles communales peuvent accueillir les assemblées générales sous leur propre responsabilité et en appliquant les mesures et contrôles sanitaires en vigueur.

### Pont Helland

Le pont, devenu dangereux, a été retiré. Un nouveau devrait être réinstallé pour l'été 2022. Gageons que lui non plus, ne subira pas les détériorations trop souvent constatées...

## Agenda

Les manifestations sont liées à l'actualité sanitaire et nous oblige à être prudents sur les dates à venir. Les incertitudes demeurent pour nos premières manifestations de l'année 2022.

Le calendrier commun des manifestations construit conjointement avec nos associations devrait être quand à lui, réalisé dès que les conditions sanitaires seront plus assouplies.

Prenez soin de vous

Directeur de la publication : Denis Chanteloup  
Rédaction : Elisabeth Burnouf, Aline Lemettez, Annick Renaux,  
Conception graphique / mise en page : Denis Chanteloup  
Crédits photos : Thierry Houyel et municipalité  
Mairie de Siouville-Hague  
Tel : 02.33.87.60.00  
Dépôt légal : janvier 2022  
Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

N'hésitez pas, prenez vos claviers et venez jeter un œil sur :

[www.siouville-hague.com](http://www.siouville-hague.com)

Page facebook : Commune de Siouville-Hague